ÉCOLE x maternelle ☐ élémentaire ☐ primaire — **Maternelle STRAVINSKI**

COMMUNE — **VOREPPE**

CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Adresser :
- *1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription*
- *1 exemplaire au Maire*

RÉUNION DU

4 mars 2016

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école - Président : Mme BELZ	x		
Maîtres de l'école			
Mme OVING	x		
Mme MASSE	x		
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
Mme MOURCOU		x	Mme TERRAT
Mme CORDREY-GALE	x		
Mme VIALLET	x		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Marie-Nöelle ROBICHON		x	
Maire de la Commune ou son représentant : Mr DELAHAIE	x		
Conseiller Municipal			
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : Mr RUOL		x	
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			
Mmes QUINTO et FATET (responsables du périscolaire)	x		

Représentants des parents d'élèves suppléants			REMPLAÇANT
Mme MILLION		x	
Mme TERRAT	x		
Mme BOUZID		x	

Procès-verbal établi le 4 mars 2016

Le Président, Directeur de l'école,

Nom : Mme BELZ

Le Secrétaire de séance,

Nom : Mme CORDREY-GALE

PLAN

maine périscolaire
Cantine : point sur les effectifs.
Cantine : menus
Garderie : point sur les effectifs
Garderie : taux d'encadrement, surveillance des départs

2- Domaine scolaire
2.1- bilan sur les effectifs
2.2- AVS et stagiaires
2.3- absence des enseignants
2.4- absence des enfants
2.5- Les projets de l'école
2.6- cross des sous des écoles
2.7- piscine et organisation
2.8- point sur les sorties et les inscriptions des parents
2.9- Budget mairie
2.10- Point sur les travaux à venir

3- Rythmes scolaires et TAP
3.1- manque de choix pour les moyens grands
3.2- pas de propositions de TAP pour les PS
3.3- Point sur la charte de conduite

4- Divers
4.1- Entretiens des locaux
4.2- problèmes de stationnement

I – DOMAINE PERISCOLAIRE

1) Cantine : point sur les effectifs

35 élèves par service. Le groupe scolaire Stravinski est le groupe qui a le plus de repas diversifiés : en moyenne 10 repas sans porc, 7 repas végétariens. Les enfants sont dorénavant mélangés quelque soit leur régime alimentaire.

2) Cantine : manque de diversité des menus, adaptation des menus à thème

Suite aux remarques de manque de diversités, la diététicienne remonte que c'est plus difficile de varier pour les repas végétariens. En ce qui concerne les pertes il y en a toujours notamment pour les légumes. Tous les repas sont évalués par le personnel de cantine. Un retour a été fait suite au repas « nouvel an chinois » qui n'a pas été très apprécié par les enfants. Le prestataire s'est excuse pour la qualité des nems ce jour-là.

3) Garderie : point sur les effectifs

L'école maternelle Stravinski qui compte 68 élèves est le groupe dont les élèves sont le moins présents en garderie.
En moyenne il y a :
3 enfants le matin et 2 enfants le mercredi. De 15h45 à 16h45 : 12 enfants. De 16h45 à 17h45 : 12 enfants et de 17h45 à 18h15 : 4 enfants.
Sur le premier créneau de garderie du soir, des enfants sont aussi en TAP.

4) Garderie : taux d'encadrement, surveillance des départs des enfants dans la cour de l'élémentaire

Pour en moyenne 12 enfants, il y a une ATSEM et un agent.
Il a été reporté que des adultes pourraient récupérer des enfants sans que les surveillants en soient conscients. Il existe plusieurs possibilités de sorties pour la garderie : la cour ou la cantine et le petit préau via le couloir qui n'est par surveillé.
il est remarqué que la fermeture grand portail est bien respectée par les parents, alors que le portail parking de l'élémentaire restait ouvert. Ce point a été abordé lors du conseil d'école de l'élémentaire.

II – DOMAINE SCOLAIRE

1) Bilan sur les effectifs : impact des départs, accueil des TPS et projection pour la prochaine rentrée

Depuis Noël, nous avons eu deux radiations dans la classe de Karine BELZ et deux dans la classe de Laurence. Aujourd'hui l'effectif est de 26 dans la classe de Nadine OVING, 22 dans la classe de Karine BELZ et 20 dans la classe de Laurence MASSE. A la rentrée des vacances d'Avril 3 TPS vont faire leur rentrée et seront accueillis dans l'école. Pour la rentrée prochaine, il y aura à ce jour 17 MS et 23 GS. L'effectif des PS n'est pas encore connu car les inscriptions ont lieu en ce moment en mairie. Au vu de notre effectif en baisse pour la rentrée prochaine, la fermeture d'une classe a été annoncée pour notre école maternelle. Nous aurons donc à la rentrée 2 classes au lieu de 3.

2) AVS et stagiaires

- 2 AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) interviennent auprès de 2 enfants de l'école : Nathalie REYMOND dans la classe de Karine BELZ et Anne FERRIER dans la classe de Laurence MASSE. Le contrat de Nathalie REYMOND se termine fin mars et nous ne savons pas encore si elle sera remplacée pour la fin de l'année scolaire.
- Nous accueillons régulièrement des stagiaires préparant le CAP petite enfance. Manon BARRETO a terminé son stage. Nous avons accueilli Gwendoline MOERMANN sur une période de 3 Semaines en janvier. En ce moment nous accueillons Méghane MESTRE pour 3 semaines.
- Nous accueillons toujours Julie COUTO pour sa deuxième année. Elle est apprentie ATSEM et est suivie dans son parcours par la responsable périscolaire. Son stage prendra fin à la fin de cette année scolaire.

3) **Absence(s) des enseignants : notification et organisation des remplacements**

Une enseignante de l'école a dû s'absenter pour raisons médicales et pour une réunion. Son absence a été annoncée par mail et par affichage devant la porte de la classe. En l'absence de remplaçants, les enfants qui n'ont pas pu rester chez eux ont tous été accueillis et répartis dans les deux classes de l'école. A noter que les remplacements en maternelle et notamment en petite section ne sont pas prioritaires.

4) **Absence des enfants : notification par les parents**

Les parents doivent prévenir l'absence de leur enfant dès le premier jour soit par téléphone soit par mail. Il reste encore quelques familles pour qui ce n'est pas un automatisme mais dans l'ensemble cela fonctionne bien.

5) **Les projets de l'école**

- Les sorties ludothèque continuent et nous remercions tous les parents qui s'investissent régulièrement pour que les séances puissent avoir lieu dans de bonnes conditions d'encadrement.
- Carnaval a eu lieu mardi 1er mars. Les enfants sont venus déguisés et ont pu manger les crêpes faîtes la veille. Cette année le temps a permis la déambulation de quartier. Les enfants ont pris des instruments de musique et sont partis faire du bruit dans le quartier pour « réveiller » les gens. Merci aux parents accompagnateurs qui ont encadré cette déambulation.
- Nous avons démarré notre projet avec les intervenants : Stéphanie HUGON pour la danse et Robert MEZZASALMA pour les percussions. Le thème de notre projet est l'Afrique. Les séances auront lieu tous les mercredis et aboutiront à un spectacle devant les familles qui aura lieu le mardi 24 mai à l'Arrosoir.
- Le grand angle, théâtre de Voiron, s'est déplacé à l'école pour nous présenter un spectacle : « l'ours qui avait une épée ». Ce spectacle était destiné aux classes de moyens et de grands et avait la particularité de se jouer dans un camion de pompiers aménagé en salle de spectacle « le camion à histoires ». Les enseignantes soulignent la richesse et la qualité de ce spectacle.
- Un spectacle aura lieu mi-mars sur le thème de l'Afrique : « Yoco et ses amis africains »
- La sortie de fin d'année aura lieu au safari de Peaugres au mois de juin. Ce sera une sortie à la journée. Une animation pour chaque classe est prévue sur place, une visite libre du site et une visite en bus pour être au cœur de la vie des animaux.
- Nous allons aussi aller à la médiathèque au mois de juin pour écouter des histoires sur le thème de l'Afrique.
- Participation au cross des sous des écoles sous la responsabilité des familles. Les enseignantes de l'école seront présentes ce jour-là pour accompagner et encourager les enfants.

6) **Préparation des enfants au cross des sous des écoles**

Il aura lieu le 28 mai 2016 au Parc le François. Le cross est donc maintenu le matin des Voreppiades.
Les enseignantes prépareront les enfants dès que la météo sera propice à la course en extérieur.

7) **Piscine : organisation**

Nous avons assez de parents agréés pour la mise en place des séances. 3 à 4 parents agréés aideront l'enseignante dans l'organisation des ateliers. Un maitre-nageur prendra en charge un groupe et un autre maitre-nageur sera responsable de la surveillance et de la sécurité. L'enseignante reste la seule personne responsable du groupe. Le planning est affiché devant la classe de grande section. Laurence MASSE assurera la prise en charge de tous les grands de l'école (ceux de sa classe et ceux de la classe de Karine BELZ).

8) **Point sur les sorties et inscriptions parents**

Chaque enseignante décide de l'organisation de la sortie scolaire avec la validation par la directrice de l'école. Elle s'assure qu'il y ait un nombre suffisant de parents accompagnateurs. En ce qui concerne le choix des parents, chaque enseignante est libre de son choix. Pour la sortie de fin d'année, les places des parents accompagnateurs sont payantes et le nombre de places dans le car est limité.
Les parents qui souhaitent accompagner les sorties ludothèque/médiathèque peuvent s'inscrire devant la classe ou par le mail de l'école (ce.0382008b@ac-grenoble.fr).
Un planning des sorties a déjà été communiqué et sera recommuniqué en fonction des modifications.

9) **Budget mairie : distribution / répartition**

La mairie attribue à chaque groupe scolaire un budget précis calculé en fonction du nombre de classes et du nombre d'enfants. Il est attribué par année civile. La répartition de ce budget se fait sur différents domaines (BCD, activités éducatives, projets, transport, fournitures scolaires, informatique, mobilier...). Ce budget est complété par la participation des familles dans la coopérative scolaire et par la participation du sou des écoles. Ces trois financements nous permettent de mener à bien les différents projets de l'année.
Dans notre école, le budget n'est pas divisé en trois pour chaque classe mais est mis en commun pour les trois classes.

10) Point sur les travaux à venir

- La demande faite aux derniers conseils d'école, à savoir le remplacement des vitres et des menuiseries des classes ne pourra être satisfaite. Mme BELZ demande s'il est tout de même possible de faire réparer uniquement la fenêtre de la classe de grande section qui ne se bloque plus lors de son ouverture. Celle-ci peut faire un tour complet. Il nous a été demandé de la condamner mais cela nous supprime une ouverture. Mr DELAHAIE annonce qu'il a obtenu le remplacement de deux menuiseries condamnées.

- Il avait été noté l'absence de porte de sortie sur l'extérieur dans le dortoir des petits. Cette salle donnant accès directement à la salle de classe, Mr DELAHAIE nous a informés que cette ouverture n'était pas obligatoire.

III – RYTHMES SCOLAIRES ET TAP

1) Manque de choix pour les moyens/grands (seulement 4 propositions de TAP par semaine au cycle 4), pas de diversité (mêmes propositions à chaque cycle)

Les activités proposées sont les mêmes pour tous les groupes scolaires. Cette année l'offre est très limitée et surtout répétitive au cours de toute la scolarité de maternelle (PS/MS/GS). L'activité libre n'étant pas complète tous les soirs, pourquoi ne pas l'ouvrir aux moyens et grands. Certains parents préfèrent récupérer les enfants plutôt que les inscrire au TAP qui sont pourtant censés permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités.

2) Pas de proposition de TAP pour les petits

Il a été décidé que seul l'atelier libre serait ouvert aux PS pour toute l'année

3) Point sur la charte de conduite à tenir par les intervenants en TAP en cas de problème

Il est demandé à ce que les intervenants ne soient jamais seuls dans l'école sur le temps périscolaire. Normalement il y a une ATSEM en atelier libre sur le même créneau que l'intervenant, sauf dans le cas où le créneau atelier libre est annulé. Il est expressément demandé à Mr DELAHAIE, élu référent, qu'une procédure sur la conduite à avoir en cas d'accident soit rapidement mise en place.

IV - DIVERS

1) Entretien des locaux : augmentation du temps de travail des agents d'entretien

La réponse apportée est que le temps de travail et le nombre d'agents sont calculés en fonction de la superficie de l'école. Les agents de nettoyage sont très appliqués dans leur travail mais les enseignants remontent le fait qu'avec le temps imparti tous les sols ne peuvent pas être lavés tous les jours. En maternelle, pour des raisons sanitaires, il serait souhaitable que tous les sols où les enfants jouent soient lavés tous les jours, notamment en période hivernale.

2) Problèmes de stationnement aux abords de l'école

Les familles signalent régulièrement l'incivilité de certaines familles de l'école qui se garent sur des emplacements qui ne sont pas prévus au stationnement. La police municipale passe régulièrement aux heures d'entrées et de sorties des enfants mais elle ne peut être présente tous les jours car elle doit aussi assurer des passages autours des autres bâtiments scolaires. Karine BELZ a rencontré un policier municipal qui lui a assuré passer régulièrement. Notre école est dotée d'un parking relativement grand par rapport aux autres écoles de Voreppe mais certaines familles veulent toujours se garer au plus près. Suite à la demande de Mr DELAHAIE, le parking de l'école sera contrôlé par la police municipale deux matins par semaine. La police municipale annonce qu'elle n'hésitera pas à verbaliser lorsqu'elle sera présente lors d'un stationnement gênant.

Date du troisième conseil d'école : vendredi 24 juin 2016 à 17h30